Les CTA de la construction

CTA Maintenance en équipements énergétiques
Boulevard du château, 12
7800 ATH
☎ : 068/26 88 80
✉ : infos@itl-cta.be

CTA Energies vertes et Renouvelables
Rue Jorez, 8
1070 ANDERLECHT
☎ : 02/522 16 20
✉ : cta@ind-groupe.be

CTA Bois PVC Alu
Rue des Wallons, 59
4000 LIEGE
☎ : 0471/19 22 07
✉ : contact@ctaboispvcalu.be

CTA Bois Ecoconstruction
Rue Romaine, 40
7780 COMINES
☎ : 056/56 03 65
✉ : cta@cdlys.be

CTA Charpente et ossature bois

Rue Raoul Warocqué, 46
7140 MORLANWELZ-MARIEMONT
☎ : 064/43 21 89
✉ : ocampion@itlmz.be

CTA Equipement technique du bâtiment

Rue Saint-Hubert, 14
5590 CINEY
☎ : 083/23 21 58
✉ : rudy.mathurin@isjciney.be

CTA Serge Journé

CTA Centre de Technologies Avancées
Institut Notre-Dame
énergies vertes et renouvelables

CTA BOIS-PVC-ALU

CTA BOIS
Centre de Technologies Avancées
ECO-CONSTRUCTION à Comines en HAINAUT

Construction
Charpente et ossatures en bois
CTA
CENTRE DE TECHNOLOGIE AVANCÉE

CTA CINEY

Présentation des Centres de Technologies Avancées de la construction

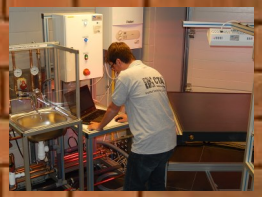

PLUS HAUT ET PLUS PROCHE
L'UNION EUROPÉENNE ET LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR

FEDER – FSE
UNION EUROPEENNE

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

LES CENTRES DE TECHNOLOGIES AVANCEES

Un Centre de Technologies Avancées (CTA) est une infrastructure reconnue par le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles installée dans un établissement d'enseignement secondaire qualifiant mettant des équipements de pointe à disposition de certains publics-cible. Cette offre de formation qualifiante doit être complémentaire, tant au niveau géographique que sectoriel, à l'offre des Centres de Compétence en Région wallonne et à celle des Centres de Référence professionnelle en Région bruxelloise.

Le réseau des CTA a pu voir le jour grâce au soutien financier de la Fédération Wallonie-Bruxelles et du Fonds européen de Développement régional, qui ont chacun pris en charge 50% du budget.

LES PUBLICS-CIBLE

Les formations dispensées en CTA sont accessibles uniquement aux publics suivants :

- les élèves et enseignants des établissements de l'enseignement secondaire qualifiant, c'est-à-dire :
  - le 3e et le 4e degré de la section de qualification de l'enseignement secondaire ordinaire, de plein exercice et en alternance
  - le 3e degré de la section de qualification de l'enseignement secondaire spécialisé de forme 4, de plein exercice et en alternance
  - la 3e phase de l'enseignement secondaire spécialisé de forme 3, de plein exercice et en alternance
- les élèves et enseignants du 3e degré de l'enseignement technique de transition de l'enseignement secondaire ordinaire
- les étudiants et enseignants de l'enseignement de promotion sociale
- les étudiants et enseignants de l'enseignement supérieur
- les apprenants et formateurs de l'IFAPME, de l'AWIPH et du SFPME
- les demandeurs d'emploi, par l'intermédiaire du FOREm et de Bruxelles Formation
- les travailleurs, par l'intermédiaire de leur entreprise

L'ACCESSIBILITE

Les CTA sont accessibles à tous les réseaux d'enseignement. Ils s'adressent par nature plutôt aux élèves des années terminales mais, selon le cas, ils peuvent proposer des séquences didactiques à des élèves d'autres niveaux et des modules de promotion des filières qualifiantes aux élèves plus jeunes.

Les élèves doivent impérativement être accompagnés d'un ou plusieurs enseignants car ce sont eux qui donnent la formation à leurs élèves. Cependant, les CTA disposent d'un formateur à temps plein qui pourra épauler l'enseignant dans le cadre de la formation que celui-ci donnera dans le CTA.

LES TARIFS

Les coûts liés aux formations des élèves et des enseignants de l'enseignement secondaire qualifiant ainsi que des élèves et enseignants du 3ème degré de l'enseignement technique de transition sont pris en charge par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Les éventuels frais de déplacement ou d'hébergement sont remboursés sous certaines conditions. Pour de plus amples informations, veuillez prendre contact avec le CTA qui vous intéresse.

La formation des autres publics est payante selon un tarif qui varie selon le CTA fréquenté. Pour de plus amples informations concernant le coût des formations, veuillez prendre contact avec le CTA qui vous intéresse.

Les CTA établissement un planning d'occupation très strict. Il est donc impératif de s'y prendre bien à l'avance si on souhaite réserver une formation en CTA.